

2015

RAPPORT D'ACTIVITÉ

ASSURANCE RISQUES PROFESSIONNELS

Carsat Retraite
& Santé
au travail
Centre Ouest

SECURITE SOCIALE
**l'Assurance
Maladie**
Centre Ouest
RISQUES PROFESSIONNELS

afaq
ISO 9001
Qualité
AFNOR CERTIFICATION



Sommaire

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2015
ASSURANCE RISQUES PROFESSIONNELS

- 3** - Chiffres clés 2015
- 4** - Edito
- 6** - Politique stratégique 2015
- 7** - Organigramme
- 10** - Réaliser des actions de prévention et tarifier les risques professionnels
- 12** - Prévenir et contrôler les risques professionnels
- 19** - Tarifier les risques professionnels
- 24** - Accueillir, informer et documenter sur la prévention des risques professionnels
- 28** - Réaliser des mesures physiques en entreprises
- 32** - Coordonnées des préventeurs et lexique

Chiffres Clés 2015

Prévenir et contrôler les risques professionnels



42
contrats de prévention



132
aides financières simplifiées
pour un montant de
680 000 €



3 813
interventions en entreprise



580
personnes formées

Accueillir, informer et documenter sur la prévention des risques professionnels



99 %
des demandes ont été satisfaites
en moins de 4 jours

Tarifier les risques professionnels



53 999
accidents du travail,
du trajet et des maladies
professionnelles

Réaliser des mesures physiques en entreprise



203
prestations de nuisances physiques, réparties
dans les régions Limousin, Poitou-Charentes et
Aquitaine



ÉDITORIAL

MARTINE FRANÇOIS

Directeur de la Carsat Centre Ouest

2015. Cette deuxième année du CPG 2014-2017 a permis à l'Assurance Risques Professionnels de stabiliser certains programmes et de faire émerger des pistes d'amélioration en ce qui concerne la prévention des Troubles musculo-squelettiques et des risques chimiques cancérigènes, mutagènes ou toxiques pour la reproduction.

Cette année a aussi été marquée par l'évolution des organisations de travail avec, pour :

- ▶ **la Tarification**, la sécurisation du processus Tarification par la mise en place du Plan de Contrôle Socle de l'Agent Comptable. Ce dispositif de contrôle interne contribue à fiabiliser les données financières dans le cadre de la conformité aux normes comptables, ainsi qu'aux règles de déroulement du calcul des cotisations AT/MP,
- ▶ **la Prévention**, le redécoupage des secteurs d'interventions des contrôleurs de sécurité du Poitou-Charentes. Il a permis d'intégrer un contrôleur supplémentaire et de stabiliser les fonctions d'assistante.

2015 a montré l'importance d'engager et de renforcer les partenariats, avec :

- ▶ **l'Aract Poitou-Charentes** associée aux secteurs de l'ARP et de la Retraite de la Carsat Centre Ouest. Une action a été engagée sur un projet de prévention de « l'usure professionnelle » dont ont bénéficié quatre entreprises du Poitou-Charentes,
- ▶ **les Aract Poitou-Charentes et Limousin**, l'ARP et le Service Social de la Carsat. Des diagnostics d'organisation et de fonctionnement ont été réalisés en Creuse et en Charente auprès de huit structures d'aide à la personne au domicile,

« Cette année a aussi été marquée par l'évolution des organisations de travail des services de l'Assurance Risques Professionnels »

► **L'OPPBTB** avec les services prévention de la Carsat. Des premières visites de chantier communes ont été effectuées tout au long de l'année 2015,

► **L'OPPBTB, les Direccte et les Aract Poitou-Charentes et Limousin**, ainsi que l'ARP et le Service Retraite de la Carsat. Profitant de la réforme des retraites relative à la « *Pénibilité* », ils ont développé une offre de service destinée aux entreprises de plus de 50 salariés : animation de 5 matinées sur le « *Compte prévention pénibilité* » et sur la prévention de « *l'usure professionnelle* »,

► **les Cnam, le Service Médical** et le service Tarification de la Carsat. Ce partenariat s'est traduit par l'organisation de matinées employeurs en Limousin et en Poitou-Charentes. Des rencontres destinées aux responsables d'entreprise pour les informer sur la « *Déclaration Sociale Nominative* », le « *Compte Pénibilité* » et le « *contrôle et le signalement des arrêts* ».

Aujourd'hui, compte tenu d'un contexte économique contraint, les entreprises ont des difficultés à s'engager dans une démarche de prévention. Un défi que s'emploie à relever les équipes de l'Assurance des risques professionnels en s'adaptant et en maintenant un contact régulier pour inciter les entreprises à renforcer la sécurité et à protéger la santé de leurs salariés.





Politique Stratégique 2015

La politique stratégique a évolué en 2015 et s'est organisée autour d'une dynamique d'action axée sur la performance, l'innovation et les partenariats.

L'Assurance Risques Professionnels de la Carsat s'est engagée vers les principaux programmes de prévention et de tarification nationaux et locaux. Sa priorité d'action s'est orientée vers la prévention des risques :

- ▶ chimiques CMR dans les métiers de la Chaudronnerie, les pressings et les Centres de Contrôle Technique ;
- ▶ de Troubles Musculo-Squelettiques avec la mise en œuvre du programme TMS Pros ;
- ▶ de chutes dans le bâtiment et les travaux publics.

Une attention particulière a été portée également à certains secteurs d'activité comme les industries de la plasturgie, du nautisme, du carton et des services à la personne.

Soucieuse de ses obligations de service public, l'Assurance Risques Professionnels s'est attachée à répondre aux sollicitations des entreprises ou des partenaires tout au long de l'année. Sa volonté d'accélérer l'amélioration des conditions de travail l'a amenée à participer aux cofinancements d'un grand nombre de projets. Elle a pu aider les entreprises grâce à des outils tels que le « *contrat de prévention* » et « *l'aide financière simplifiée* »,

D'autres priorités nationales également inscrites dans la COG 2014-2017, ont été déclinées en Limousin et en Poitou-Charentes par la Carsat Centre Ouest, et ont visé à :

- ▶ développer la prévention de la pénibilité et de l'usure professionnelle,
- ▶ expérimenter de nouvelles offres de service notamment en lien avec l'aide à domicile,
- ▶ accentuer et renforcer les partenariats.

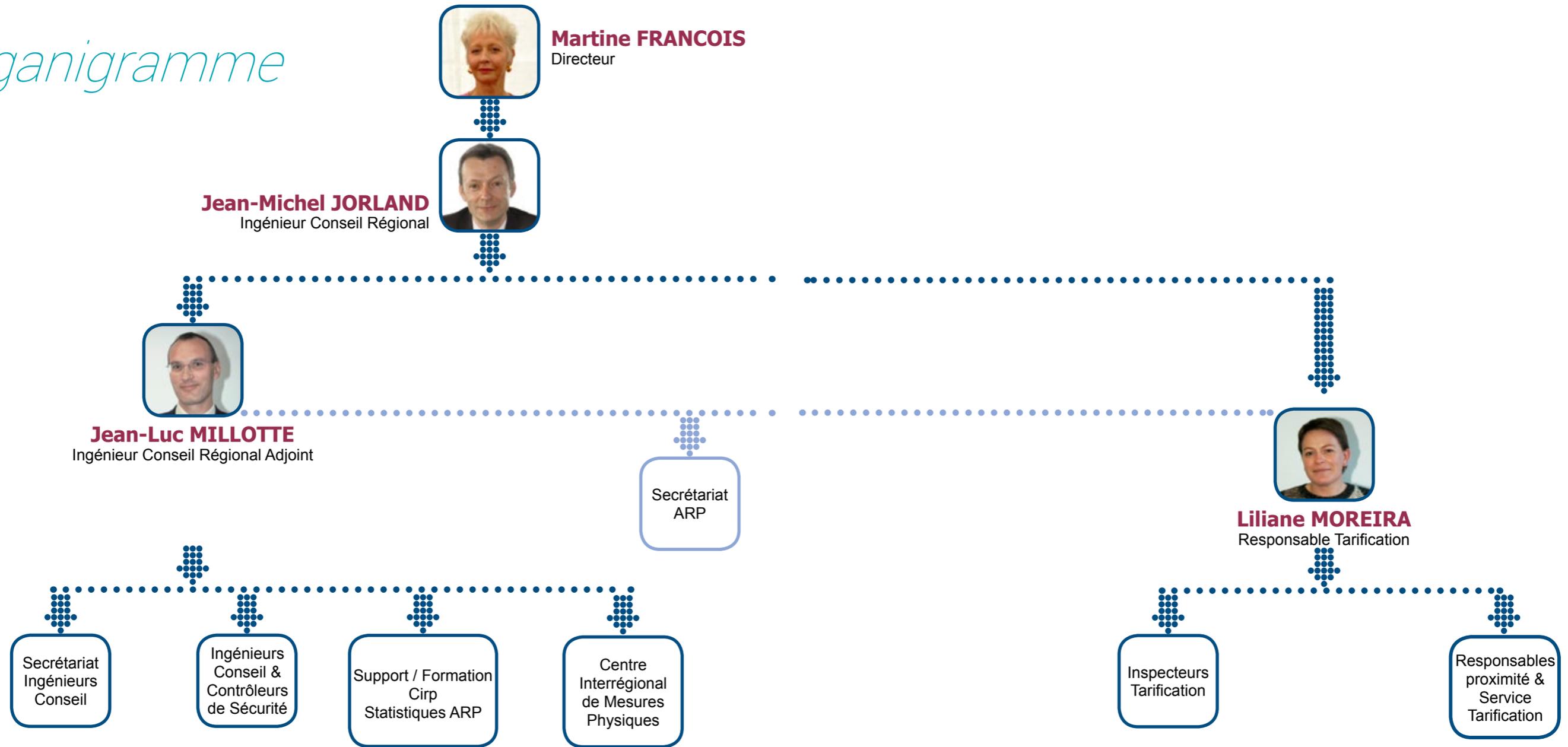
Quant à la Tarification, afin de garantir l'égalité de traitement, la Carsat a mis tout en œuvre pour tarifer au plus juste et faciliter l'accès aux informations traitées aux entreprises concernées.



Organigramme



Organigramme



*Réaliser les actions de prévention
et tarifer les risques professionnels*



ASSURANCE RISQUES PROFESSIONNELS

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2015
ASSURANCE RISQUES PROFESSIONNELS

Réaliser les actions de prévention et tarifer les risques professionnels

Missions générales

La Carsat Centre Ouest, acteur référent en matière de gestion des retraites des salariés du Régime général et de l'Action sanitaire et sociale, est également le partenaire privilégié des entreprises du Limousin et du Poitou-Charentes en matière de tarification et de prévention des risques professionnels.

Elle calcule chaque année les taux de cotisations des entreprises, en fonction de l'effectif, de l'activité, du coût des accidents du travail et des maladies professionnelles survenus.

Son département « Assurance Risques Professionnels » contribue à prévenir les risques dans les entreprises par l'intervention, sur le terrain, d'ingénieurs conseil et de contrôleurs de sécurité. Il apporte conseils, appuis avec préconisations, expertises, et il peut intervenir en contrôle. Il propose des aides financières et attribue des ristournes sur les cotisations « *accident du travail* » et « *trajet* » aux entreprises qui s'engagent à réduire les risques.

Chaque année, il organise des stages de formation. Il permet ainsi aux entreprises et à leurs salariés d'acquérir des connaissances pour réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles.

Le Centre Interrégional de Mesures Physiques - CIMP - intervient en support des contrôleurs de sécurité. Il mesure les nuisances auxquelles sont exposés les salariés et propose des solutions d'amélioration. Il participe également aux groupes de travail nationaux pour l'élaboration de documents techniques et aux différentes manifestations de communication du service.

Le CIMP dispose du matériel et des compétences pour traiter sept types de nuisances : acoustique, ambiances thermiques, éclairage, glissance des sols, rayonnements, ventilation et vibrations. Il intervient dans les entreprises du Limousin, du Poitou-Charentes et d'Aquitaine.

La Carsat Centre Ouest fait appel au **Laboratoire Interrégional de Chimie (LIC)** de la Carsat Aquitaine pour étudier les nuisances chimiques.

Le Centre d'Information Régional sur la Prévention des risques professionnels (CIRP) répond aux demandes de documentation des entreprises et des acteurs de la prévention. Il diffuse les brochures, les affiches et les supports multimédias de l'INRS. Il effectue des recherches documentaires personnalisées à la demande des entreprises et il édite, mensuellement, @ctuprev, lettre d'information sur les risques professionnels.



Prévenir et contrôler les risques professionnels



ASSURANCE RISQUES PROFESSIONNELS

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2015
ASSURANCE RISQUES PROFESSIONNELS

Prévenir et contrôler les risques professionnels



Les actions menées en 2015 se sont inscrites dans la continuité de celles définies par le contrat pluriannuel de gestion CPG 2014/2017, dont les priorités nationales sont la prévention des :

► **troubles musculo-squelettiques**, avec la mise en œuvre d'un programme TMS-Pros visant à engager les entreprises ciblées sur une démarche de prévention des TMS ;

► **chutes dans le bâtiment** avec des actions orientées vers les maîtres d'ouvrage, les maîtres d'œuvre et les coordonnateurs de sécurité et de protection de la santé, mais aussi vers les entreprises concernées ;

► **risques chimiques cancérigènes, mutagènes et toxiques pour la reproduction**, par un accompagnement des entreprises dans la maîtrise du risque d'exposition des salariés aux agents CMR : fumées de soudage en chaudronnerie, perchloroéthylène dans les pressings ; émissions de moteur diesel dans les centres de contrôle technique.

En complément, trois plans d'actions prioritaires régionaux ont été élaborés. Ils portent sur les secteurs de la plasturgie-nautisme, du papier-carton et de l'aide à la personne, afin de conduire à :

- une baisse de la sinistralité des accidents du travail,
- une meilleure maîtrise des risques dans ces secteurs,
- une montée en compétence des personnels en charge de la prévention.

Développer la connaissance des risques
L'activité des entreprises connaît des changements importants, tant techniques qu'organisationnels, entraînant une évolution des risques auxquels sont exposés les salariés.

L'apparition de nouveaux procédés, l'évolution des organisations, l'amélioration des connaissances sur les conséquences de l'exposition à certaines substances, la montée en puissance de certaines activités, demandent une adaptation permanente aux équipes de l'ARP quant à leurs connaissances et à leurs moyens d'intervention face à ces nouveaux enjeux.

Le développement constant des activités liées aux services à la personne, à domicile ou en établissement, a conduit à renforcer l'offre de service en matière de formation de l'encadrement et du personnel de ces structures. Elle intègre désormais la dimension des risques professionnels dans les conventions qui lient les organismes et le Service social de la Carsat.



Assurer la promotion de la Prévention

La promotion de la prévention des risques professionnels fait partie intégrante des missions du service « Assurance Risques Professionnels ».

L'animation de réunions destinées aux publics ou aux réseaux de spécialistes, la participation à des manifestations en partenariat avec d'autres acteurs, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information, sont autant de moyens de parvenir à cet objectif.

L'Assurance Risques Professionnels a développé ses actions pour permettre aux entreprises de tout secteur d'activité et de toute taille d'accéder à une information de qualité adaptée à leur besoin. Notamment par :

L'organisation de manifestations

► **4 petits déjeuners** sur la « prévention de la pénibilité » à Angoulême, Niort, Poitiers et La Rochelle qui ont rassemblé au total 519 participants.

► **2 matinales** de promotion de la démarche « TMS-Pros » envers un panel ciblé d'entreprises à Niort et à Bressuire qui ont réuni environ 50 participants.

la diffusion d'informations

► **Lettre d'information mensuelle @ctu Prev'** diffusée auprès de **806 abonnés** avec **83 nouveaux lecteurs** en 2015.

► **Séquences vidéos** sur des situations de travail en entreprise pour enrichir le contenu des formations et mieux répondre aux demandes d'établissements désireux de disposer de supports adaptés pour leurs formations.

► **Espace virtuel entreprise.**

La réalisation de mesures physiques

Le Centre interrégional de mesures physiques a effectué **203 prestations** dont 101 en Limousin Poitou-Charentes et 102 en Aquitaine.

Préserver la santé et la sécurité des salariés

La prévention des risques professionnels concerne la totalité des entreprises, à divers niveaux, en fonction de leurs activités. Il est indispensable de déterminer des priorités pour engager les actions de terrain vers les entreprises les plus susceptibles de provoquer accidents du travail et maladies professionnelles.

Le CPG 2014-2017 s'est poursuivi par la mise en œuvre d'actions :

► **TMS** : inscription de 296 entreprises sur l'outil Extranet TMS-Pros, 143 ont procédé à l'identification des risques TMS présents avec 70 priorités d'actions et 23 plans d'actions élaborés.

► **Chutes dans le bâtiment** : formation de 30 maîtres d'ouvrage sur la coordination SPS représentant 57 chargés d'opération ; réalisation de 84 diagnostics sur la prise en compte de la prévention lors de visites de chantiers et en partenariat avec l'OPPBT. Une attention particulière sera portée sur le suivi d'autres chantiers dans les prochaines années.

► **Risques chimiques cancérogènes mutagènes et toxiques pour la reproduction** : réalisation d'un état des lieux qui a abouti à :

- la réalisation de fiches prévention dans les établissements soumis à l'exposition aux fumées de soudage ;
- le remplacement d'équipements de nettoyage dans les pressings utilisant le perchloréthylène par des systèmes aqua avec 50 installations effectuées,
- la mise en œuvre de procédures pour 25 établissements visant à limiter l'exposition des salariés aux émissions de moteurs diesel dans les centres de contrôle technique de véhicules.

► **Plasturgie-Nautisme** : rédaction de 38 audits basés sur l'utilisation de grilles de cotation GPSST ou Digest, en fonction de la taille des effectifs pour les établissements concernés. En complément, un suivi renforcé par une analyse des accidents du travail a été demandé, retours de 92 enquêtes.

► **Papier-Carton** : démarche similaire avec 13 audits réalisés et 43 retours d'enquêtes.

► **Aide à la personne** : suivi d'une cible Ehpad avec l'élaboration de 8 plans d'actions sur la prévention des risques professionnels. Ces Ehpad ont nommé 11 référents ou commissions de sécurité. En parallèle, les structures évaluatrices ont majoritairement utilisé la grille d'alerte dématérialisée en préalable à l'intervention chez le bénéficiaire.

La recommandation régionale 3CTACA et la participation de l'ARP au groupe de travail national ont contribué à la révision des Caces et de leurs contenus.



2015 a été l'occasion de poursuivre les partenariats par la réalisation d'actions conjointes avec :

- ▶ **L'Aract**, sur les thèmes de l'usure au travail et de l'aide à la personne ;
- ▶ **L'OPPBTP**, avec la mise en œuvre de la convention portant sur les visites de chantiers à réaliser ;
- ▶ **les Direccte et les Services de Santé au Travail** sur la réalisation des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens - CPOM.

Visiter les entreprises pour des conseils personnalisés

Afin d'apporter une aide efficace aux entreprises les plus exposées, l'Assurance Risques Professionnels a poursuivi ses visites systématiques dans les établissements présentant le plus grand nombre d'accidents du travail dans chaque département.

- ▶ **3 813 interventions** ont été effectuées dans des entreprises présentant des risques d'exposition significatifs, ainsi que sur des chantiers de BTP.
- ▶ **15,05 % des interventions** ont été réalisées dans les entreprises dont l'effectif était inférieur à 10 salariés.

Inciter financièrement

L'Assurance Risques Professionnels dispose, par la signature des contrats de prévention, de moyens permettant d'aider financièrement les entreprises à investir dans le domaine de la santé et de la sécurité.

Ce sont ainsi **42 contrats** qui ont été signés en 2015 pour un montant de **730 000 €**, auxquels s'ajoutent **132 aides financières simplifiées et contrats TPE** pour un montant de **680 000 €** pour les entreprises de moins de 50 salariés.

Les entreprises qui en font la demande, et qui réalisent des actions de prévention exemplaires, peuvent sous certaines conditions obtenir une minoration de leur taux de cotisation en bénéficiant de ristournes travail ou trajet. Concernant la ristourne trajet, les entreprises doivent avoir signé avec la Carsat Centre Ouest une charte de bonnes pratiques sur le risque routier professionnel.

Le service a procédé à l'instruction de **23 dossiers de ristournes** « trajet et travail ».

Informier et former

L'offre de formation de la Carsat Centre Ouest est destinée à soutenir l'action des contrôleurs de sécurité sur le terrain et à répondre aux attentes des entreprises.

Au total, **580 participants** ont bénéficié de formations dispensées par les contrôleurs de sécurité et les ingénieurs conseils du service ARP. Elles ont été réparties sur **52 stages**. Des formations supplémentaires ont été assurées par des organismes de formation, habilités par la Carsat Centre Ouest, sur l'ensemble des dispositifs déployés.

Le Centre interrégional de mesures physiques a réalisé **203 prestations** destinées aux entreprises, 50 % en Limousin/Poitou-Charentes et 50 % en Aquitaine. Il a participé à **9 groupes techniques nationaux** sur diverses thématiques représentant **41 journées d'activité** et a poursuivi **les partenariats avec les rectorats** pour l'enseignement technique, ainsi que les **interventions** destinées aux étudiants des établissements d'enseignement supérieur. Il a réalisé des interventions sur plusieurs IUT de la région.

Le CIMP a assisté aux journées nationales de l'audition et a également présenté le soudage haute fréquence en colloque. Il a participé à la rédaction de 2 articles parus dans la revue « *travail et sécurité* ».

Rencontrer

L'année 2015 a été l'occasion de poursuivre et de développer les partenariats avec :

- ▶ les Direccte Limousin et Poitou-Charentes, et les Services de Santé au Travail, par la mise en œuvre des contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens.
- ▶ l'Aract, par des actions communes sur les thèmes de l'usure au travail et de l'aide à la personne.

L'ARP a aussi participé et piloté des groupes de travail dans le cadre des plans régionaux santé au travail (PRST) Limousin et Poitou-Charentes.

Elle a animé un stand d'information et de documentation lors de la 5^{ème} journée départementale de prévention sur « *alcool, travail, médicaments, aujourd'hui on en parle* ».

Faits marquants 2015

Poursuite des travaux des 3 CTS constituées des membres de CTR sur les thèmes :

- ▶ évaluation du risque chimique,
- ▶ politique prévention et sous-déclaration,
- ▶ chutes au travers des matériaux fragiles.

Finalisation des actions d'expérimentation

communes avec les partenaires :

- ▶ Aract pour l'usure au travail et l'aide à la personne,
- ▶ OPPBTP pour les visites de chantiers.

Organisation de 4 petits déjeuners de la prévention avec 519 participants sur la thématique « *prévention de la pénibilité* ».

Poursuite de la promotion de la démarche TMS Pros avec la tenue de 2 matinées sur un panel ciblé d'entreprises pour 47 participants.

Animation d'une réunion bilan et prospective pour les cabinets conventionnés intervenant sur notre région sur les thématiques TMS et RPS.

Evolution de notre organisation sur les départements afin de mieux conduire les interventions en entreprise.

Chiffres clés 2015

- ▶ 3 813 interventions réalisées en entreprises
- ▶ 42 contrats de prévention signés avec les entreprises, représentant une aide financière de 730 000 €
- ▶ 132 aides financières simplifiées pour un montant de 680 000 €
- ▶ 580 participants aux 52 stages organisés par la Carsat Centre Ouest
- ▶ 1 700 demandes de documentation



Perspectives 2016

Poursuivre la réalisation du CPG 2014-2017 sur les orientations prioritaires nationales et régionales par le suivi des actions engagées sur :

TMS : poursuivre l'action TMS-Pros avec les entreprises ciblées sur les étapes « *Inscription* » et « *En quoi suis-je concerné ?* ». Lancer les étapes « *Par où commencer ?* » avec la définition des priorités d'actions et « *Comment agir ?* » avec la réalisation de plans d'actions.

BTP : promouvoir la prévention des chutes dans le bâtiment avec une formation des chargés d'affaires MOA ciblés. La déclinaison de la convention régionale OPPBTP se traduira par des visites réparties avec la réalisation de diagnostics.

CMR : maintenir les actions engagées sur les fumées de soudage en chaudronnerie, sur le passage de procédés perchlo vers aqua dans les pressings et la réduction des EMD, émissions moteur diesel.

Plasturgie-nautisme, papier-carton et aide à la personne : améliorer au moins deux axes des grilles GPSST et Digest ou mettre en place des référents ou de commissions de sécurité dans les structures d'aide à la personne.



Maintenir et développer les actions engagées sur :

- ▶ les TPE, en expérimentant de nouveaux modes d'action ;
- ▶ l'amiante, avec la mise en œuvre d'actions envers les maîtres d'ouvrage, les entreprises en charge de réaliser des travaux et les organismes certificateurs - entreprises certifiées ;
- ▶ les RPS, par une organisation de l'offre de service s'appuyant sur les différents acteurs institutionnels de la prévention ;
- ▶ les jeunes et les nouveaux embauchés, par le développement de parcours vers l'emploi intégrant la santé et la sécurité au travail.

Poursuivre les travaux des CTS avec les membres des 3 CTR. Nouveau sujet abordé sur « *l'habilitation électrique* ».

Organiser des petits déjeuners prévention :

- ▶ 2 sur le « *risque chimique* » avec présentation de l'outil SEIRICH avec des partenaires dont l'INRS et des fédérations professionnelles ;
- ▶ 3 sur les « *RPS* » en collaboration avec les Aract,
- ▶ 1 sur la « *ventilation et captage à la source* » avec le CIMP.

Réviser l'offre de formation avec l'évolution des stages « *participer à une démarche de prévention des RPS* », « *analyser un accident du travail* », « *obtenir des compétences de base en prévention* », « *dynamiser le fonctionnement du CHSCT* » et **créer une formation** sur la ventilation.

Faire évoluer l'offre documentaire avec la modification de la publication @ctu Prev', la réalisation de nouvelles fiches biblio et la mise à disposition d'une nouvelle plaquette de présentation « *Assurance Risques Professionnels* ».

Utiliser la nouvelle technique de mesure du CIMP avec l'acquisition de matériel pour des mesures de rayonnements optiques artificiels.



Tarifer les risques professionnels



ASSURANCE RISQUES PROFESSIONNELS

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2015
ASSURANCE RISQUES PROFESSIONNELS

Tarifier les risques professionnels

L'Assurance Risques Professionnels est dotée, en tant qu'assureur social, d'une fonction « *Tarification* » qui permet :

- ▶ **d'assurer annuellement** l'équilibre financier de la Branche,
- ▶ **de mutualiser les risques du travail** selon des règles équitables, afin que la survenance accidentelle de dommages corporels graves ne mette pas en péril la viabilité des établissements,
- ▶ **d'inciter les entreprises** à se préoccuper de l'impact économique interne de la sécurité au travail.

Le service Tarification de la Carsat Centre Ouest est chargé de la gestion de l'assurance « *Accidents du Travail et Maladies Professionnelles* ». Il s'est organisé pour répondre aux évolutions impactant la gestion du risque liée à cette activité. Le décret 2010-753 du 5 juillet 2010 fixe la nouvelle réglementation en matière de Tarification des Risques Professionnels.

Identifier, classer et tarifier les Risques Professionnels

Le service Tarification notifie, à la création de l'entreprise et ensuite annuellement, le taux de cotisation « *Accidents du travail et maladies professionnelles* » de tous les établissements de sa circonscription géographique. Ce taux est calculé en fonction du risque professionnel et de l'effectif de l'entreprise.

En 2015 : 88 291 notifications de taux ont été adressées aux entreprises du Limousin et du Poitou-Charentes.

Gérer et mettre à jour

Dans le cadre de ses missions, **le service Tarification** :

- ▶ gère et met à jour les fichiers employeurs,
- ▶ identifie le risque professionnel,
- ▶ tient le compte individuel de chaque établissement.

La mise à jour du système d'information SGE a entraîné :

- ▶ **25 910 transactions** relatives à l'identification des employeurs,
- ▶ **16 626 évènements** CFE traités-liasses,
- ▶ **11 170 questionnaires** envoyés et traités en vue du reclassement des risques,
- ▶ **80 466 D.A.D.S.** traitées.

Calculer et notifier le taux

Le service Tarification assure un rôle de conseil par l'étude et l'analyse des comptes employeurs avec les entreprises.

Il traite les recours amiables et contentieux déposés par les employeurs. En 2015, 427 recours amiables, 17 recours contentieux - *CNITAAT* - et 1 dossier en Cours de cassation ont été suivis et préparés.

Il prépare les dossiers de majoration et de minoration de taux soumis à l'avis des Comités Techniques Régionaux. En 2015, 27 dossiers ont été traités.

Conseiller

Le service Tarification a accueilli près de 432 employeurs lors des matinées employeurs. Il les a conseillé sur la nouvelle réglementation en matière de risques professionnels et a échangé sur le thème des maladies professionnelles et des services en ligne.

Former

Le service a participé aux formations inscrites au catalogue formation de la Carsat et à celles réalisées à la demande d'établissements de formation professionnelle. Le but est de sensibiliser les différents publics à l'impact financier des accidents survenus au sein des entreprises. La tarification est là pour conforter le rôle des préventeurs. Elle se veut le levier qui emportera la décision des employeurs pour mener des actions de prévention au sein de leurs établissements.

Visiter, informer, vérifier

Les inspecteurs Tarification ont effectué, sur demande des gestionnaires tarification, des visites d'entreprises. Ils les ont **conseillées et vérifiées** le classement du risque. Ils ont **réalisé des études** sur pièces afin d'attribuer le taux :

- ▶ **109 visites** d'établissement effectuées,
- ▶ **714 dossiers** traités :
 - 100 enquêtes de classification du risque,
 - 541 enquêtes de taux administratifs,
 - 73 enquêtes mixtes.

Améliorer

La Carsat Centre Ouest œuvre pour améliorer la qualité des dossiers employeurs et limiter les procédures contentieuses de tarification. Elle dispose de moyens performants avec :

- ▶ **le contrôle interne élargi**. Il permet une plus grande fiabilisation des données entrant dans le système d'information de gestion des entreprises ;
- ▶ **le rapprochement du fichier** des employeurs avec les URSSAF. Il assure une harmonisation des fichiers avec un taux de concordance à fin décembre de 99,7 %.

La Carsat Centre Ouest a conseillé et accompagné les entreprises sur la réduction des codes risques.

Elle a organisé des réunions d'informations en invitant **8 500 employeurs** à venir s'informer sur la « *déclaration sociale nominative* », le « *compte prévention Pénibilité* » et « *le contrôle et le signalement des arrêts* ».

Faits marquants 2015

Organisation de réunions départementales d'information des entreprises en action conjointe avec les CPAM : 432 participants ont bénéficié d'une information sur la « *déclaration sociale nominative* », le « *compte prévention Pénibilité* » et « *le contrôle et le signalement des arrêts* ».

Poursuite :

- ▶ **des réunions de coordination** sur la fiabilisation des données AT/MP issues des échanges de flux avec les CPAM ;
- ▶ **des rapprochements des fichiers** employeurs avec les URSSAF ;
- ▶ **de la simplification des activités** du processus tarification des risques professionnels avec la dématérialisation et l'automatisation des flux SGE.

Intégration de la rationalisation des codes risques.

Suivi exhaustif des évaluations des coûts du contentieux.

Participation de l'ensemble des gestionnaires tarification **à une formation nationale** portant sur la COG- Maîtrise des risques.

Mise en œuvre du Plan de Contrôle Socle de l'Agent Comptable : dispositif de contrôle interne.

Chiffres clés 2015

- ▶ 76 080 établissements actifs pour le Limousin-Poitou-Charentes
- ▶ 53 999 accidents du travail, du trajet et des maladies professionnelles nouveaux survenus en 2015
- ▶ 88 % des entreprises de plus de 20 salariés ont adhéré à la consultation en ligne de leur compte AT/MP



Perspectives 2016

Poursuivre la mise en œuvre du plan de contrôle socle de l'agence comptable : PCSAC.

S'adapter aux évolutions de l'outil SGE et participer aux tests des développements du SNTRP - *Système National de Tarification des Risques Professionnels*.

Poursuivre le suivi du contentieux, la fiabilisation des données - *contrôle interne*.

Intégrer les évolutions du Plan de Maitrise Socle de la Tarification vers un Référentiel National du Processus Tarification -*RNPT*- dans le cadre du Système de Management Intégré.

Assurer un suivi des indicateurs délais et qualité de la mutualisation de la rédaction des mémoires CNITAAT avec la Cramif.

Assurer l'inspection pour le conseil en tarification et la détermination du classement du risque des entreprises.

Nombres de notifications éditées par modes de tarification

	2013	2014	2015	Evolution 2015/2014
Taux collectif	67 538	66 949	76 357	14,05%
Taux mixte	6 149	6 127	6 639	8,36%
Taux individuel	4 635	4 671	5 295	13,36%
Total	78 322	77 747	88 291	13,56%

Notifications de taux au cours de l'année
- hors tarification annuelle -

	2013	2014	2015	Evolution 2015/2014
Taux collectif	11 457	11 629	11 479	- 1,29 %
Taux calculé	1 780	2 166	1 684	- 22,25 %



Inspection 2015

109 visites d'établissements effectuées par les Inspecteurs Tarification

714 dossiers traités, dont :

- ▶ **541** enquêtes dans la catégorie taux personnel administratif
- ▶ **100** enquêtes dans la catégorie classification du risque
- ▶ **73** enquêtes mixtes

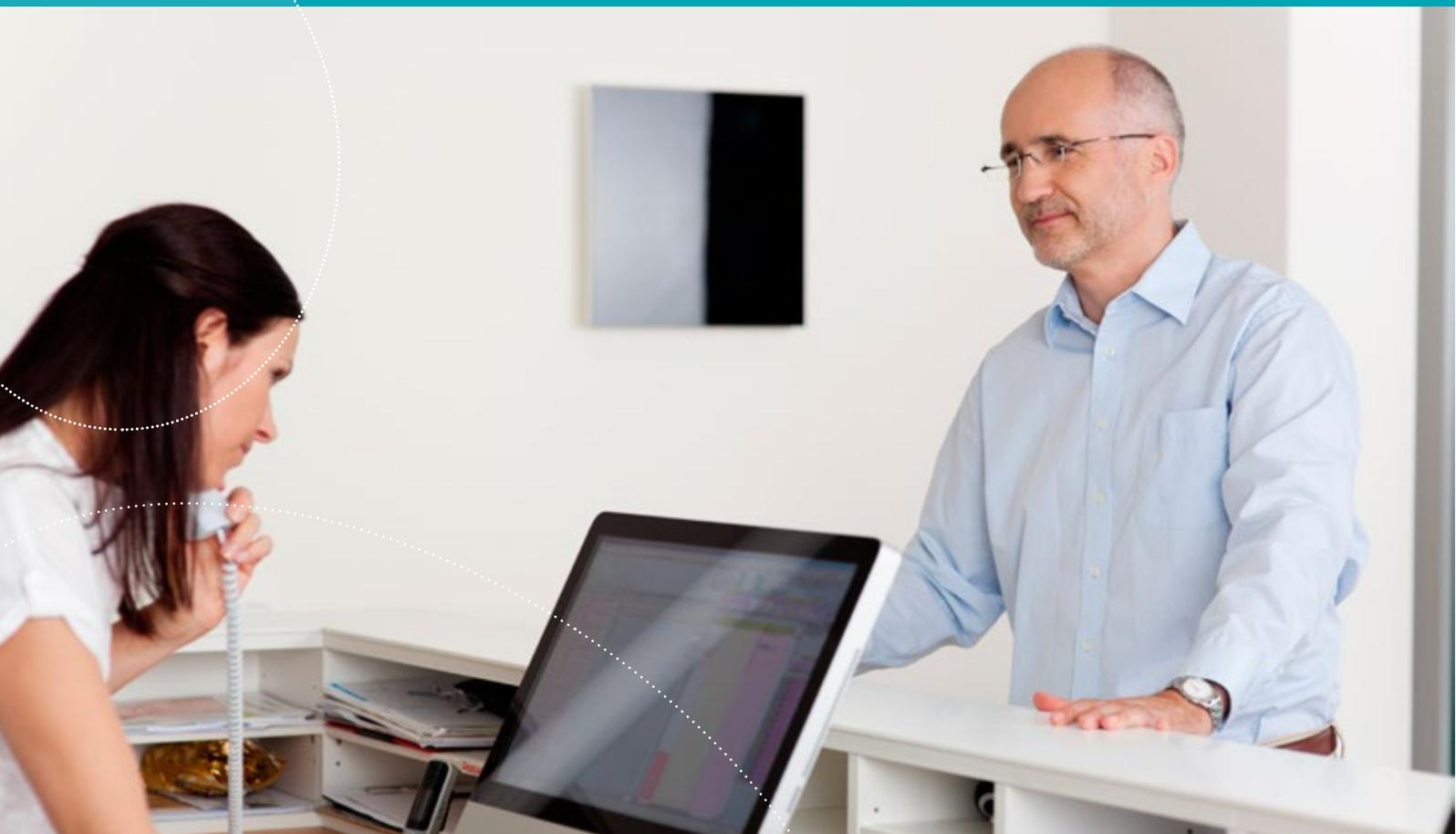


Tenue de compte individuel des établissements

	2013	2014	2015	Evolution 2015/2014
Comptes employeurs actif	82 440	78 670	76 080	- 3,29 %
DADS traitées	84 463	81 928	80 466	- 1,78 %



*Accueillir, informer et documenter
sur la prévention des risques
professionnels*



ASSURANCE RISQUES PROFESSIONNELS

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2015
ASSURANCE RISQUES PROFESSIONNELS

Accueillir, informer et documenter sur la prévention des risques professionnels

Le Centre d'Information Régional sur la Prévention des risques professionnels a poursuivi sa mission d'information, de documentation et d'accueil pour ses différents partenaires :

- ▶ Régime général,
- ▶ Education Nationale,
- ▶ Médecins du Travail,
- ▶ Syndicats Professionnels et Patronaux,
- ▶ etc.

Bilan des demandes satisfaites par catégorie d'utilisateurs	
Ingénieurs-conseils, contrôleurs de sécurité et para-techniciens	340
Régime général - entreprises, Chambres des métiers, Chambres de commerce, EDF-GDF, etc. -	982
Médecine du Travail	174
Education Nationale - Université	55
Régime agricole	4
Régime spécial - Collectivités locales et territoriales, armée, fonctionnaires, D.D.E., SNCF, etc. -	90
Hors circonscription	17
Divers - particuliers et autres -	38
Total	1 700

Prêts de vidéos	
Nombre de prêts	103
Nombre de spectateurs	1 367

Tableau des principales thématiques ayant fait l'objet de recherches		
Thèmes	Nombre de demandes	% de demande
Mesures générales de prévention	46	38 %
CMR	11	9 %
Risques organisationnels	9	7 %
Fournisseurs, addictions, règlements juridiques...	29	24 %

Faits marquants 2015

TMS Pros

Le CIRP est venu en support pour le suivi de TMS Pros dans les domaines suivants :

- ▶ intervention lors des 2 matinales TMS Pros organisées en Poitou Charentes,
- ▶ assistance, accompagnement, relances téléphoniques et aide à la navigation des entreprises sur les différentes étapes de la démarche et sur les outils, etc.
- ▶ sensibilisation à la prévention des TMS,
- ▶ signalement des anomalies au service concerné de la DRP,
- ▶ envoi de mails personnalisés aux préventeurs avec signalement des anomalies et des échanges ou des actions avec les entreprises,
- ▶ enregistrement des contacts avec les entreprises dans un fichier dédié aux préventeurs.

Espace Métier

le CIRP est garant de l'alimentation de l'espace métier.

Vidéos

Une nouvelle mission vient enrichir l'offre de services du CIRP : la réalisation de vidéos qui sera effective après une formation de l'assistant en documentation à la prise de vues et au montage. Elle répond à une demande d'un établissement de la Vienne. Elle sera ensuite développer pour mettre à la disposition des préventeurs des séquences vidéos afin d'illustrer certaines de leurs formations.

Groupes de travail

Les documentalistes ont participé aux groupes de travail :

- ▶ TMS Pros et TPE. Ils ont contribué à la réalisation de la nouvelle plaquette du service.
- ▶ Refonte de la newsletter '@ctu Prev' en collaboration avec la Communication et le webmarketing.

Fiche bibliographique nouvellement créée

Fiche « pénibilité » utilisée lors des matinales « prévention pénibilité ».

Manifestations

- ▶ 4 matinales sur la prévention de la pénibilité en Poitou-Charentes.
- ▶ 5^{ème} journée départementale sur la prévention « alcool, travail, médicaments, aujourd'hui on en parle ! ».
- ▶ Matinale TMS Pros.
- ▶ Réunion organisée par Malakoff Médéric, présentation de l'offre de service du CIRP.

Chiffres clés 2015

- ▶ Demandes de documentation : - 8 %. On enregistre une légère baisse : 1 857 en 2014, 1 700 en 2015.
- ▶ Prêts de vidéos : - 33 %. Une baisse assez importante en partie due à l'offre de l'INRS sur le web, vidéos et titres.
- ▶ Affiches distribuées : 6 622
- ▶ Brochures 36 724 : + 6 %. Une augmentation dûe à la diffusion lors des manifestations.
- ▶ Recherches documentaires en baisse : 211 en 2014 contre 123 en 2015. Ces recherches ont concernées les mesures générales de prévention, l'évaluation des risques et la ventilation, les CMR..
- ▶ Demandes satisfaites : 99% en moins de 4 jours.
- ▶ Contacts pris par de nouveaux établissements avec le CIRP : 109.
- ▶ Nouveaux abonnements à '@ctu Prev' : 83.



Perspective 2016

@ctu Prev'

Finaliser la nouvelle version pour une parution dès juin 2016.

S'approprier le nouvel outil de saisie.

Prévoir un questionnaire de satisfaction.

Utiliser Flash info '@ctu Prev' : parution exceptionnelle lors la sortie de textes, d'évènements ou de documentation importante.

Action vers les lycées professionnels et les CFA

Intervenir dans deux établissements pour présenter l'offre de services CIRP.

TMS Pros

Poursuivre l'accompagnement des entreprises et l'assistance aux techniciens.

Fiches biblio

Mettre à jour les fiches existantes et en créer de nouvelles sur les nanomatériaux et les outils en prévention.

Espace métiers

▶ Lancer une enquête de satisfaction pour mesurer la perception des utilisateurs de « l'espace métiers ».

▶ Créer un groupe de travail, associant divers métiers, pour une adaptation optimale de l'espace métier aux besoins des utilisateurs : attentes, meilleure lisibilité, redéfinition d'onglets, etc.

Site internet

Travailler en partenariat avec le webmestre pour créer un onglet « actualité » et faire évoluer certaines pages.



Réaliser les mesures physiques en entreprises



ASSURANCE RISQUES PROFESSIONNELS

RAPPORT D'ACTIVITÉ
2015
ASSURANCE RISQUES PROFESSIONNELS

Réaliser les mesures physiques en entreprises

Groupes de travail

Le CIMP contribue à alimenter l'ingénierie de prévention du réseau par sa participation à de nombreux groupes de travail nationaux :

- ▶ Acoustique
- ▶ Ambiance thermique
- ▶ Fumées de soudage
- ▶ Glissance des sols
- ▶ Rayonnement ionisant
- ▶ Rayonnement non ionisant
- ▶ Rayonnement optique artificiel (ROA)
- ▶ Ventilation : énergie et développement durable, carrosserie, bois...
- ▶ Vibration

Ces groupes de travail, pilotés par l'INRS, permettent l'élaboration de positions institutionnelles, la rédaction de documents techniques : guides, notes techniques, aides à la rédaction de cahiers des charges, dossiers WEB, etc., faisant référence dans le domaine de la prévention des nuisances physiques, et la capitalisation des données des CMP.

La contribution du CIMP en 2015 s'est concrétisée par la parution de nouveaux documents tels que l'ED 4204 « *La réglementation en milieu professionnel* » ou l'ED 6204 « *Syndrome des vibrations. La main et le bras en danger* ».

Communication

Le CIMP a participé à plusieurs manifestations :

- ▶ **Journées Nationales de l'Audition** : Animation de conférences sur les phénomènes acoustiques, de leur production à leurs conséquences.

▶ Conférences dans les établissements de l'Education nationale :

- 2 Licences professionnelles de l'IUT du Limousin « *L'exposition professionnelle aux rayonnements électromagnétiques* » ;
- 1 Licence HSE « *L'exposition professionnelle aux rayonnements électromagnétiques* » ;
- Licence électroacoustique à l'IUT d'Angoulême « *Le bruit au travail* » ;
- 1 DUT « *L'exposition professionnelle aux rayonnements électromagnétiques* ».

▶ **Colloque « Rayonnements optiques et électromagnétiques au Travail »** : Participation au colloque et présentation d'une conférence portant sur le soudage haute fréquence.

Il a contribué à la rédaction d'articles parus dans Travail et Sécurité sur :

- ▶ Les rayonnements non ionisants pour lesquels le CIMP a présenté les actions menées chez Survitec et la Lyonnaise des Eaux ;
- ▶ L'éclairage, le bruit et la ventilation avec les travaux menés chez Stelia Composites Aquitaine.

Proche des institutions de formation, **le Centre a accueilli** pendant 11 semaines un stagiaire de l'IUT d'Angoulême – Licence électroacoustique et acoustique environnementale.

Faits marquants 2015

L'année 2015 a été une année de consolidation.

Soutien et concours aux actions menées par le service prévention dans le cadre de la COG 2014-2017, notamment sur le thème de la réduction de l'exposition des salariés aux fumées de soudage, classées cancérogènes, jugé prioritaire au niveau national et régional : formation, mesurage, participation aux travaux du réseau, rencontre avec des fournisseurs.

Participation aux groupes de travail nationaux et aux nouvelles plénières qui y sont associées. Les travaux traitant de l'opportunité de « l'utilisation des cyclones pour les problématiques liées aux poussières de bois » ont pu être exposés en plénière Chimie 2.

Participation à la finalisation de la campagne nationale « vibrations main-bras » visant à alimenter un outil simple d'évaluation des niveaux d'exposition des salariés sans mesurage, OSEV.

En 2015, les demandes afférentes aux RNI ont augmenté, signe notamment de l'impact de l'action portant sur la désinsertion professionnelle qui avait été déployée lors de la précédente COG et qui, maintenue pour cette COG, continue de porter ses fruits.

Chiffres clés 2015

Volume d'activité

Au total le CIMP a réalisé **203 prestations de nuisances physiques**, réparties en Limousin, Poitou-Charentes et Aquitaine.

	Centre Ouest	Aquitaine	Total
Acoustique	17	18	35
Eclairage	9	11	20
Glissance	0	1	1
Rayonnements ionisants	0	2	2
Rayonnements non ionisants	19	4	23
Ambiance thermique	3	2	5
Ventilation	44	63	107
Vibrations	9	1	10
Total des prestations	101	102	203

Les interventions relatives à la ventilation restent majoritaires.

Perspectives 2016

Poursuivre sa forte implication sur les actions nationales et régionales mises en évidence par la COG et les CPG Centre-Ouest et Aquitaine, par des actions sur les thèmes comme les « *fumées de soudage* », le « *styrène* » ou le « *captage des polluants* » afin d'aider les services prévention.

Travailler en collaboration avec le pôle support/formation afin d'élargir le catalogue de formations proposé par la Carsat, aux nuisances physiques en commençant en 2016 par le thème de la ventilation.

Animer, sur ce même thème, **un petit-déjeuner de la prévention** à l'intention des entreprises du Limousin.

Maintenir sa participation à des manifestations telles que les Journées Nationales de l'Audition.

Continuer à animer des conférences dans les établissements de l'Education Nationale sur la prévention des risques professionnels auprès des futurs salariés que sont les étudiants d'aujourd'hui.

Collaborer au déploiement d'une base de données de l'INRS, COLPHY, dont le but est de recueillir l'ensemble des données physiques mesurées par les Centres de Mesures.



Coordonnées des préventeurs et lexique



Cartographie des préventeurs LIMOUSIN

LIMOUSIN SUD

- > **Christophe GOUX**
Ingénieur Conseil
christophe.goux@carsat-centreouest.fr
05 55 45 39 11
- > **Samuel LENOIR**
Contrôleur de sécurité - Limoges
samuel.lenoir@carsat-centreouest.fr
05 55 45 52 19
- > **Catherine MALICHIER**
Contrôleur de sécurité - Limoges
catherine.malichier@carsat-centreouest.fr
05 55 30 03 78
- > **Jean-Paul NEUVIAL-HANRY**
Contrôleur de sécurité - Limoges
jean-paul.neuvial-hanry@carsat-centreouest.fr
05 55 30 03 86
- > **Alain SARRADE**
Contrôleur de sécurité - Limoges
alain.sarrade@carsat-centreouest.fr
05 55 30 03 85

87

LIMOUSIN NORD

- > **François DE BOISREDON**
Ingénieur Conseil
francois.alefsen-de-boisredon@carsat-centreouest.fr
05 55 45 39 07
- > **Karine BLANZAT**
Contrôleur de sécurité - Limoges
karine.blanzat@carsat-centreouest.fr
05 55 30 03 81
- > **Lionel GIRARDEAU**
Contrôleur de sécurité - Limoges
lionel.girardeau@carsat-centreouest.fr
05 55 30 03 80

87

BTP

- > **Bernard CASSAGNES**
Ingénieur Conseil
bernard.cassagnes@carsat-centreouest.fr
05 55 45 39 08

87



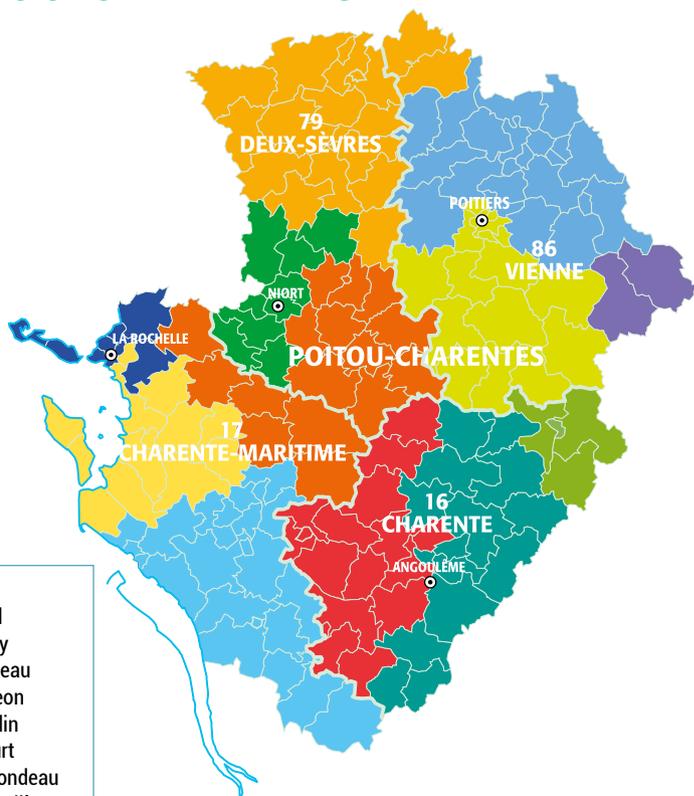
- AGENTS**
- Girardeau
 - Sarrade
 - Blanzat
 - Lenoir
 - Malichier
 - Neuvial-Hanry

LIMOGES

- > **Contrôleurs de sécurité amenés à travailler sur Limoges**
Contacter le Secrétariat de L'ARP
05 55 45 37 91

87

Cartographie des préventeurs POITOU-CHARENTES



AGENTS

- ▶ Allain
- ▶ Béjard
- ▶ Garbay
- ▶ Girardeau
- ▶ Gougeon
- ▶ Hamelin
- ▶ Pecourt
- ▶ Raymondeau
- ▶ Remondière
- ▶ Sarrade
- ▶ Sarry
- ▶ Spitz

VIENNE

- > **Lydia COUÉDEL**
Ingénieur Conseil
lydia.couedel@carsat-centreouest.fr
05 55 45 39 06
- > **Benoît RAYMONDEAU**
Contrôleur de sécurité - Poitiers
benoit.raymondeau@carsat-centreouest.fr
05 49 11 97 63
- > **Mickaël REMONDIÈRE**
Contrôleur de sécurité - Poitiers
mickael.remondier@carsat-centreouest.fr
05 49 11 97 64

86

DEUX-SÈVRES

- > **Pierre FEL**
Ingénieur Conseil
pierre.fel@carsat-centreouest.fr
05 55 45 32 19
- > **Johann SPITZ**
Contrôleur de sécurité - Niort
johann.spitz@carsat-centreouest.fr
05 49 04 09 10
- > **Cindy GOUGEON**
Contrôleur de sécurité - Niort
cindy.gougeon@carsat-centreouest.fr
05 49 04 09 11
- > **Guillaume GARBAY**
Contrôleur de sécurité - Niort
guillaume.garbay@carsat-centreouest.fr
05 46 27 54 47

79

CHARENTE-MARITIME

- > **Jean-Marie LAGRANGE**
Ingénieur Conseil
jean-marie.lagrange@carsat-centreouest.fr
05 55 45 39 10
- > **Franck HAMELIN**
Contrôleur de sécurité - La Rochelle
franck.hamelin@carsat-centreouest.fr
05 46 27 54 47
- > **Stéphanie ALLAIN**
Contrôleur de sécurité - La Rochelle
stephanie.allain@carsat-centreouest.fr
05 46 27 54 48
- > **Dominique PECOURT**
Contrôleur de sécurité - Saintes
dominique.pecourt@carsat-centreouest.fr
05 46 90 79 77

17

CHARENTE

- > **Hugues FIEVRE**
Ingénieur Conseil
hugues.fievre@carsat-centreouest.fr
05 55 45 39 54
- > **Jean Sébastien BEJARD**
Contrôleur de sécurité - Angoulême
jean-sebastien.bejard@carsat-centreouest.fr
05 45 39 96 73
- > **Armel SARRY**
Contrôleur de sécurité - Angoulême
armel.sarry@carsat-centreouest.fr
05 45 39 96 74

16

Lexique

A

ARACT

ARP

AT/MP

B

BTP

C

CACES

CARSAT

CFA

CFE

CHSCT

CIMP

CIRP

CMR

CNITAAT

COG

CPAM

CPOM

CPG

CRAMIF

CTR

CTS

D

DADS

DIRECCTE

DRP

DUT

Agence Régionale pour l'Amélioration des Conditions de Travail
Assurance Risques Professionnels
Accident de Travail / Maladies Professionnelles

Bâtiment Travaux Publics

Certificat d'Aptitudes à la Conduite en Sécurité

Caisse d'Assurance Retraite et de Santé au Travail

Centre de formation d'Apprentis

Centre de formalités des Entreprises

Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

Centre Interrégional de Mesures Physiques

Centre d'Information sur les Risques Professionnels

Cancérogène Mutagène ou Toxique pour la Reproduction

Cour Nationale de l'Incapacité et de la Tarification de l'Assurance des Accidents du Travail

Convention d'Objectifs et de Gestion

Caisse Primaire d'Assurance Maladie

Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

Contrats Pluriannuels de Gestion

Caisse Régionale d'Assurance Maladie d'Ile-de-France

Comités Techniques Régionaux

Comité Technique Spécialisé

Déclaration Annuelle de Données Sociales

Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

Direction des Risques Professionnels

Diplôme Universitaire de Technologie

E

EHPAD

EDM

EVE

G

GPSST

H

HSE

I

INRS

IUT

L

LIC

M

MOA

O

OPPBTP

P

PCSAC

PRST

R

RNPT

ROA

RPS

S

SGE

SNTRP

SPS

T

TPE

TMS

U

URSSAF

0 à 9

3CTACA

Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes
Emissions Moteur Diesel
Espace Virtuel Entreprise

Grille de Positionnement en Santé et Sécurité au Travail

Hygiène Sécurité Environnement

Institut National de Recherche et de Sécurité
Institut Universitaire de Technologie

Laboratoire Interrégional de Chimie

Maître d'Ouvrage

Organisme Professionnel de Prévention du Bâtiment et des Travaux Publics

Plan de Contrôle Socle de l'Agence Comptable
Plan Régional de Santé au Travail

Référentiel National du Processus Tarification
Rayonnement Optique Artificiel
Risques Psycho-sociaux

Système Informatique de Gestion des Employeurs Tarification Prévention
Système National de Tarification des Risques Professionnels
Sécurité Protection de la Santé

Très Petites Entreprises
Troubles Musculo-Squelettiques

Union de Recouvrement des cotisations de Sécurité Sociale et d'Allocations Familiales

Certificat de Compétence à la Conduite des Transpalette Automoteurs à Conducteur Accompagnant



SUIVEZ NOS ACTUS SUR :



carsat-centreouest.fr



[facebook.com/retraite
santeau travailcentreouest](https://facebook.com/retraite_santeau travailcentreouest)



twitter.com/CarsatCO

SITES D'INFORMATION :

eve.carsat-centreouest.fr
risquesprofessionnels.ameli.fr
net-entreprises.fr
preventionpenibilite.fr ou appeler le **3682**

NUMÉRO UNIQUE :

0 821 108 711*

INFORMATION TARIFICATION ET PRÉVENTION :

arp@carsat-centreouest.fr

INFORMATION RETRAITE :

conseil.entreprise@carsat-centreouest.fr

DOCUMENTATION TECHNIQUE ARP :

cirp@carsat-centreouest.fr

*0,09 € TTC/mn

Assurance Risques Professionnels

Caisse d'assurance retraite et de la santé au travail

37, avenue du Président René Coty - 87048 LIMOGES CEDEX

e-mail / cirp@carsat-centreouest.fr

Téléphone / 05 55 45 39 04

Fax / 05 55 45 71 45